

PROJET DE TERRITOIRE 2016-2020

Un territoire dynamique attractif et doux à vivre, telle est l'ambition de Valence Romans Agglo. Ce projet de territoire est porté par un investissement soutenu en faveur de l'innovation. Ainsi, 304 millions d'euros seront investis d'ici 2020, qui prendront en compte trois points clés :

- Une répartition optimale des compétences entre les différentes communes et l'agglomération, tout en mutualisant les ressources ;
- Une gestion responsable de l'argent public tout en favorisant l'investissement, afin de stimuler l'emploi et l'économie locale ;
- Un souci constant de qualité des services publics au bénéfice du cadre de vie des habitants.

CINQ LEVIERS ESSENTIELS POUR PORTER LE PROJET DE TERRITOIRE

ÉCONOMIE

Soutenir l'économie locale par la valorisation des filières-clés et la promotion des circuits-courts sur notre territoire. Accompagner le développement des entreprises et en attirer de nouvelles par l'aménagement de zones d'activités adaptées aux besoins.

Valoriser la recherche et l'innovation.

→ Plus de 92 millions d'euros investis d'ici à 2020

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Accompagner le développement des quartiers en difficulté.

Développer la mobilité sur l'ensemble du territoire par l'amélioration des services de transports.

Faciliter et généraliser l'accès au numérique.

→ Plus de 16 millions d'euros investis d'ici à 2020

COHÉSION SOCIALE

Améliorer la qualité des équipements et des lieux d'accueil dédiés aux familles, à la jeunesse et à la petite-enfance.

Développer et améliorer les dispositifs d'animation de proximité.

→ Plus de 45 millions d'euros investis d'ici à 2020

CULTURE

Développer et valoriser les équipements culturels d'intérêt communautaire

Diversifier et enrichir la programmation culturelle afin de promouvoir une culture de qualité, vivante et accessible à tous

Adapter le réseau de lecture publique aux nouvelles pratiques du numérique.

→ Plus de 22 millions d'euros investis d'ici à 2020

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Accompagner la transition énergétique par la production d'énergies renouvelables et la gestion raisonnée des énergies fossiles.

Lutter contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, développer et valoriser les équipements culturels d'intérêt communautaire.

Prévenir les risques d'inondation par une gestion responsable des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

Assurer la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Optimiser l'éclairage public

→ Plus de 22 millions d'euros investis d'ici à 2020

